

Le CRDI, la CNUED et au-delà

Le CRDI se prépare pour le « Sommet de la Terre 1992 »

CRDI



Le rôle du CRDI

La participation du CRDI à la CNUED et au processus préparatoire de celle-ci s'est manifestée de plusieurs façons :

- Le CRDI a subventionné des projets directement liés à la CNUED et accordé son soutien financier à des recherches connexes.
- Des membres de l'effectif du CRDI ont apporté leurs contributions à divers énoncés de principe du gouvernement canadien et ils ont participé à des groupes de discussion chargés d'élaborer du matériel pour la CNUED.
- Des employés du CRDI participent à des activités reliées à la CNUED.
- Le CRDI a préparé des documents d'orientation pour le Secrétariat de la CNUED et plusieurs groupes pourraient être présents à la conférence.

La CNUED et l'Agenda 21

En préparation pour le Sommet de la Terre qui aura lieu au Brésil en juin 1992, le Secrétariat de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) a défini ses attentes concernant la Conférence. Du fait de son importance particulière, il convient de mentionner l'évolution de l'Agenda 21, qui est un plan d'action en matière d'environnement et de développement pour le 21^e siècle.

La plupart des activités courantes du CRDI relatives à la CNUED visent à améliorer le processus préparatoire et à veiller à ce que la Conférence soit soutenue par des services de recherche et qu'elle s'appuie sur de l'information basée sur les connaissances. Cependant, l'objectif ultime du CRDI est de susciter des approches performantes et durables de création et de partage des recherches et des connaissances qui en découlent au-delà de la Conférence de 1992 (Agenda 21). Ainsi, l'un des rôles essentiels du CRDI sera d'assumer une fonction de catalyseur en vue de rassembler des partenaires potentiels dans une optique de collaboration et de stimuler des appuis à un mécanisme de maintien lorsque la Conférence aura fermé ses portes.

De par son soutien à la recherche, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada aide les pays en développement à créer leurs propres solutions à long terme aux problèmes les plus pressants du développement. Un soutien est accordé directement à des institutions du tiers monde dont les recherches portent principalement sur la satisfaction des besoins fondamentaux des populations et visent à surmonter les problèmes associés à la pauvreté. Les recherches sont entreprises indépendamment par des bénéficiaires du tiers monde, ou encore, occasionnellement, en collaboration avec des partenaires canadiens.

Le CRDI est financé par le gouvernement canadien, mais il est autonome dans ses politiques et ses activités. Son Conseil des gouverneurs est international dans sa composition et il reflète la nature non partisane et multiculturelle de l'organisation.

ARCHIV
92740

ARCHIV

341.1

UNCED

I 52 F



Projets qui bénéficient d'un soutien

La Commission sur les changements de l'environnement planétaire

Les problèmes de l'environnement planétaire pourraient avoir des répercussions catastrophiques pour tous les pays. Malheureusement, il existe de graves lacunes dans les connaissances que l'on a des effets que pourraient avoir sur les pays en développement des changements dans cet environnement et du potentiel des sciences sociales comme outil d'identification des moyens qui permettraient d'éviter ou de limiter les problèmes causés par ces changements, ou encore de s'y ajuster. La Commission sur les changements de l'environnement planétaire a été conçue, créée et conjointement financée par le CRDI et par la SAREC (Agence suédoise de coopération en recherche avec les pays en développement) afin d'examiner ces questions épineuses selon une perspective du tiers monde;

La Commission a pour mission d'établir ce qui peut être fait pour s'assurer que la recherche sur les changements de l'environnement planétaire sera aussi pertinente que possible en regard des besoins et des intérêts des pays en développement. Dans son rapport, elle définira des moyens de mieux utiliser les chercheurs et les instituts de recherche dans les pays en développement et elle suggérera des façons de développer des capacités nationales en matière d'échanges d'informations et d'éducation portant sur les changements de l'environnement planétaire. Plus précisément, le rapport de la Commission :

- proposera un ordre du jour pour la recherche qui reflétera les problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement à divers niveaux de revenus par habitant et ayant des écologies et des cultures différentes ;
- définira des moyens de maximiser l'utilisation des chercheurs et des instituts de recherche dans les pays en développement dans le cadre du processus de l'étude des changements de l'environnement planétaire ; et
- identifiera les moyens par lesquels les résultats des études sur les changements de l'environnement planétaire pourront atteindre les citoyens aussi bien que les décideurs politiques dans les pays en développement.

La Commission se compose de six scientifiques éminents originaires de pays en développement. Son rapport sera présenté à quatre organisations qui appuient actuellement le programme Dimensions sociales des changements de l'environnement planétaire (HDGCP), ainsi qu'à la CNUED.

Documents de travail des ONG œuvrant en faveur de l'environnement

Les ONG qui œuvrent en faveur de l'environnement et du développement dans les pays moins avancés ont créé le Third World Network (TWN) en 1984 dans une optique de coordination et de partage de l'information. Le TWN aide ses membres à se préparer pour la CNUED. Avec le soutien du CRDI, le Réseau a produit une série de brèves monographies et de documents de travail intégrant les résultats des recherches des groupes pour l'environnement d'un peu partout dans le monde. Les monographies ont le double objectif de mettre les

recherches des ONG à la disposition d'un vaste auditoire et d'aider les ONG qui œuvrent pour l'environnement dans les pays en développement à unifier leurs positions face aux ententes internationales proposées.

Le soutien financier du CRDI à ce projet est à peu près également réparti entre la recherche et la diffusion des résultats. Les premiers documents de travail ont été présentés au PrepCom III à Genève, où ils ont été très bien reçus par les ONG accréditées auprès du PrepCom et par bien des gouvernements de pays en développement.

Réseaux de communication par ordinateur

L'un des aspects innovateurs du processus de préparation à la CNUED concerne le recours massif aux communications informatisées pour encourager la participation de divers intervenants, principalement au moyen d'une série de conférences électroniques. Les ONG ont été activement encouragées à s'impliquer dans cette entreprise majeure de l'ONU en se faisant représenter aux réunions préparatoires, en produisant des documents de travail et en offrant des apports à divers niveaux. Pour sa part, le CRDI a pris les mesures suivantes :

- il a soutenu le projet de création des antennes nécessaires à l'intégration à un réseau électronique des ONG qui œuvrent pour l'environnement et le développement en Afrique, en collaboration avec le Centre de liaison pour l'environnement (ELCI) à Nairobi. Le réseau électronique servira à ces ONG d'outil d'échange de courrier, de discussion des problèmes, de partage de l'information, et de participation au processus de la CNUED ; et
- il a soutenu les efforts des ONG pour créer un répertoire des réseaux consacrés à l'environnement, de manière à donner de l'expansion aux possibilités d'insertion.

Améliorer la coordination de l'information

De concert avec l'Instituto del Tercer Mundo, à Montevideo, un projet appelé NGONET a récemment été approuvé dans le but d'établir un mécanisme de coordination de l'information parmi les ONG. Outre l'amélioration des liens électroniques, le projet se donne pour tâche de rejoindre les groupes qui œuvrent pour l'environnement et le développement et qui n'ont pas encore accès à des réseaux électroniques, en utilisant des canaux de communication tels que les stations de radio, les publications et les lettres circulaires des ONG, les communiqués de presse, etc. Cela permettra une participation plus entière des ONG au processus de la CNUED ainsi qu'au suivi de la Conférence.

Système d'information de l'Agenda 21

Comme partie de son travail sur l'Agenda 21 et de sa stratégie globale d'information, le Secrétariat de la CNUED met sur

piéd un Système d'information de l'Agenda 21 (AGIS). L'objectif est d'offrir un système souple et informatisé qui facilitera la récupération, l'analyse et la présentation de l'information textuelle contenue dans l'Agenda 21 et dans les rapports nationaux de la CNUED.

Pour faciliter la conception du système, l'Institut international du développement durable (IIDD) à Winnipeg, en conjonction avec le CRDI, a parrainé un atelier de conceptualisation de trois jours qui a eu lieu du 25 au 27 novembre 1991 à l'IIDD. L'atelier a débouché sur un document de conceptualisation pour l'AGIS avec des spécifications détaillées sur les systèmes. Parmi les participants, il y avait un groupe sélectif d'experts de la conception et de la mise en fonctionnement des banques de données (notamment les technologies des bases de données, de l'hypertexte, des interfaces avec les usagers, des présentations graphiques et des télécommunications), ainsi qu'un groupe choisi de délégués nationaux et d'organismes auprès de la CNUED et d'utilisateurs issus des ONG.

Les activités des chercheurs et des instituts de recherche

Le CRDI a subventionné les initiatives reliées à la CNUED d'une variété de chercheurs et d'instituts de recherche des pays en développement. Il a contribué à couvrir les frais de déplacement de scientifiques du tiers monde pour leur permettre de participer à des rencontres portant sur les changements de l'environnement planétaire et sur la CNUED et il a accordé son soutien financier à des événements tels que :

- un atelier à Caracas qui a regroupé d'éminents spécialistes en sciences sociales d'Amérique latine pour examiner les problèmes du développement durable propres à cette région, organisé sous les auspices du programme HDGCP et de l'Instituto Venezolano de Investigaciones Cientificas ;
- un atelier analogue qui a eu lieu à Dakar et qui a regroupé d'éminents spécialistes en sciences sociales de l'Afrique occidentale et centrale, organisé sous les auspices du programme HDGCP et de l'Institut des sciences de l'environnement, Université Cheikh Anta Diop ;
- un séminaire à Bombay sur les approches à adopter par les pays en développement à l'égard de la CNUED, parrainé par le Indira Gandhi Institute of Development Research ;
- une rencontre à New Delhi des gens d'affaires et des industriels indiens, sous les auspices du Business Council for Sustainable Development.

Investir dans les gens

Le CRDI prépare un texte à soumettre directement au Secrétariat de la CNUED et qui servira de récapitulatif général sur les questions de santé en relation à l'environnement. Le document porte sur les moyens d'« investir dans les gens » ; il sera publié par le Secrétariat à titre de « document de recherche » et distribué lors du quatrième PrepCom à New York. L'étude expose les principes d'une stratégie de recherche visant à satisfaire les besoins de base des populations démunies dans les secteurs de la santé et de l'environnement, notamment :

- l'active participation et l'habilitation des collectivités ;
- la nécessité de faire en sorte que la recherche soit pertinente par rapport aux besoins communautaires ;
- l'implication intersectorielle ;
- des technologies sanitaires qui soient abordables, durables et en harmonie avec l'environnement ;
- bâtir les capacités locales ;
- un parti pris en faveur de l'action horizontale ; et
- des mécanismes de mise en réseau verticale pour maximiser la reproduction des modèles.

Le document illustre l'application des principes ci-dessus sur la base des projets récents de recherche sur la santé et l'environnement dans les pays en développement, et il signale les leçons à tirer de cette expérience en recherche qui pourraient s'appliquer dans le cadre de l'Agenda 21.

Le CRDI et les ONG canadiennes

Avec l'appui du Programme d'information publique du Centre, une série de tribunes publiques et privées seront tenues dans le but d'aider les ONG canadiennes à préparer leurs apports au processus de la CNUED. Ces activités, qui doivent se dérouler au CRDI en février 1992, sont coordonnées par le Programme sur l'environnement et le développement du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), un organisme cadre qui chapeaute les ONG au Canada. Il s'agit notamment :

- d'une tribune sur les stratégies alternatives de développement qui regroupera une douzaine d'experts en matière de développement durable ainsi que des représentants des ONG et du grand public ;
- d'une rencontre nationale du Comité participatif canadien pour la CNUED qui permettra à des représentants de diverses ONG, allant des églises jusqu'aux syndicats, de discuter de l'action qu'entreprendront les ONG avant, pendant et après la CNUED.

Participation de l'effectif

Les membres de l'effectif du CRDI participent à un certain nombre des 24 groupes de travail interministériels du gouvernement canadien. Plus particulièrement, le CRDI sera présent dans les groupes de travail sur la Pauvreté, les populations et la santé (Agence canadienne de développement international) ; l'Habitat humain (Société centrale d'hypothèque et de logement) ; et les Femmes et l'environnement (Condition féminine Canada).

L'effectif du Centre continue à participer au groupe de travail sur les systèmes d'information qui apporte ses conseils au Secrétariat de la CNUED concernant ses propres systèmes d'information ainsi qu'en matière de stratégies à long terme pour l'information sur l'environnement et le développement au-delà du Sommet de la Terre.



Les deux principaux secteurs de programme identifiés par le groupe de travail à Genève (renforcement du regroupement des données, du contrôle, des capacités d'évaluation des divers pays et amélioration de l'accès aux données et à l'information relatives au développement durable) sont d'intérêt particulier pour le Centre. En outre, le CRDI a fourni au Secrétariat de la CNUED des sous-ensembles pertinents de plusieurs de ses bases de données (y compris IDRIS, les dossiers des archives Brundtland et tous les documents sur l'environnement reliés au CRDI) comme apport à sa collection d'informations. Le Secrétariat a indiqué que cette information s'est déjà avérée utile dans son travail.

Le CRDI, de concert avec un comité d'orientation externe, a préparé un document intitulé « Technologie, environnement et développement : options pour le Canada à la CNUED et au-delà ». Ce document a été préparé à la demande de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et il sera soumis au ministère des Affaires extérieures à titre de contribution officielle du Canada à la CNUED dans le domaine du transfert des technologies. Le texte (une version abrégée d'un document bien plus long) offre une série d'options souhaitables et réalisables pour l'action canadienne.

Le Centre participe à l'Institut inter-américain pour la recherche sur les changements de l'environnement planétaire qui sera annoncé à la CNUED et qui représentera également une initiative capitale en matière de recherche et de formation pour l'Agenda 21. Anne Whyte, directrice des Ressources naturelles, représente le CRDI. L'effectif du Centre a également participé à une conférence organisée par le Conseil international des unions scientifiques, consacrée à un ordre du jour pour les sciences au service de l'environnement et du développement à l'orée du 21^e siècle. Anne Whyte a assumé la fonction de rapporteur, alors que Adzei Bekoe, gestionnaire régional pour l'Afrique orientale et australe, a présenté un document d'ouverture. Par ailleurs, plusieurs des gouverneurs du CRDI ont participé aux travaux de la Conférence, et M. Menon, un ancien gouverneur, en a assuré la présidence.

« Developing Stories »

En mai 1992, des stations de télévision un peu partout dans le monde diffuseront une série exceptionnelle d'émissions sur l'environnement et le développement réalisée par six des cinéastes les plus talentueux des pays en développement. Les films, coproduits par le Television Trust for the Environment et par la British Broadcasting Corporation (BBC), offriront une nouvelle perspective sur la crise de l'environnement planétaire telle qu'elle est perçue par les pays du Sud. C'est la première fois qu'une série toute entière pour la télévision de grande écoute est commanditée auprès des pays en développement. Dans le cadre de son mandat, qui consiste à créer des programmes qui s'insèrent bien dans l'ordre du jour du tiers monde et qui attirent l'attention des Canadiens sur l'importance de l'interdépendance planétaire, le CRDI a fait l'acquisition des droits de télévision canadiens de la série « Developing Stories ». À son tour, le CRDI offre la série aux diffuseurs canadiens qui la mettront en ondes tout juste avant le Sommet de la Terre. En plus de cette diffusion, une version écrite parallèle est en train d'être préparée par TV Ontario.

Durant la Conférence

Le Centre planifie des activités de démonstration aussi bien à la Conférence officielle de la CNUED qu'à la Conférence parallèle des ONG sur l'environnement. Il y aura plusieurs occasions de faire la démonstration de l'accès aux sources d'information en exploitant des réseaux électroniques, probablement en conjugaison avec Alternex, l'antenne à Rio de l'APC (Association for Progressive Communications), qui sera l'hôte de la plupart des communications des ONG (par l'intermédiaire de son centre de télématique pour les ONG). Cela peut impliquer des connexions dans différents systèmes, tels que ceux de la CNUED et NGONET, ainsi que l'échange de messages avec les ONG dans les pays en développement.

En outre, le CRDI est en train d'explorer la possibilité de faire la démonstration de la communication radio « par paquets » en utilisant le satellite (la transmission de paquets de données sur les ondes radio en exploitant les satellites) comme conduit pour atteindre les localités d'accès difficile dans les pays en développement.

En conjugaison avec le Centre canadien de télématique, le CRDI envisage de présenter certains des résultats de divers projets continus ou terminés portant sur l'utilisation de la télédétection et les techniques du Système d'information géographique (SIG) dans le cadre d'une exposition canadienne à la CNUED. Le financement de cette exposition fait toujours l'objet de négociations entre Énergie, Mines et Ressources Canada et les Affaires extérieures. Le CRDI espère disposer de deux tableaux d'affichage : un pour les activités des programmes du CRDI en géomatique de façon générale, et l'autre plus précisément consacré à un projet particulier du CRDI dans ce domaine. Un candidat plausible à ce titre serait le projet intitulé *Apport de la télédétection à la cartographie pédologique du Maroc* et sa deuxième phase, *Développement d'un système d'information géographique pour la mise en valeur agricole*. Ce projet fait intervenir les systèmes d'information sur la télédétection aussi bien que sur la géographie (dans ses deux phases), il est lié à l'environnement, et il illustre bien les modalités de recherche coopérative du CRDI ainsi que de mise en liaison avec les experts canadiens.

Pour plus de renseignements, veuillez écrire ou téléphoner aux personnes ressources suivantes :

Centre de recherches pour le développement international (CRDI), 250, rue Albert, Ottawa, Canada, K1G 3H9 ; téléphone : (613) 236-6163 ; télécopieur : (613) 238-7230.

Pour des renseignements généraux : **Theodora Carroll-Foster**, Politique environnementale, poste 2305 ou 2337.

Sur les transferts de technologies : **Brent Herbert-Copley**, Politique économique, poste 2322.

Sur le programme d'information : **Robert Valantin**, Outils et méthodes d'information, poste 2604.

Janvier 1992

 Imprimé à l'encre végétale
sur du papier recyclé.



242069

